



Droit de la formation professionnelle

Intégrer l'environnement juridique de la Formation Professionnelle Continue (FPC)

DURÉE : 2 jours (code web PLAN)

PRIX : 1600 € HT (1920 € TTC)

Formation animée
par notre partenaire
GERESO (Expert en
gestion RH - Droit
social - Paie)

PARTICIPANTS

RESPONSABLES ET COLLABORATEURS DES SERVICES FORMATION, CHARGÉS DE MISSION FORMATION, RESPONSABLES ET ASSISTANTS RH.

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis.

OBJECTIFS

- ▶ Analyser les aspects légaux et conventionnels de la Formation Professionnelle Continue (FPC).
- ▶ Définir et mesurer l'impact du système de financement de la formation.
- ▶ Gérer la mise en oeuvre du Compte Personnel de Formation (CPF) dans une logique de co-investissement.
- ▶ Intégrer les différents dispositifs de formation afin d'optimiser l'aspect budgétaire.



CALENDRIER

En présentiel ou à Distance

Découvrir les dates dans
votre ville (ou à Distance)
www.performances.fr
code web : PLAN

CLIQUEZ ICI

Programme

Identifier la place et le rôle de la formation au sein de l'entreprise

- ▶ Faire le lien entre formation et GEPP.
- ▶ Définir les responsabilités sociales de l'employeur.
- ▶ Mettre en place une stratégie de communication au sein de l'entreprise.
- ▶ Comprendre l'historique de la Formation Professionnelle Continue et ses impacts.
- ▶ Connaître les enjeux de l'entreprise et des salariés suite la dernière réforme.

➤ **Brainstorming** sur les meilleures pratiques de communication en interne

Comprendre le système de financement de la formation professionnelle

- ▶ Intégrer les règles de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage :
 - différencier les taux de contribution en fonction de la taille de l'entreprise
 - définir les obligations conventionnelles et versements volontaires
- ▶ Déterminer le rôle et les missions des acteurs de la FP : URSSAF, France compétences, opérateurs de compétences, caisse des dépôts et consignations, branches professionnelles
- ▶ Réguler le marché de la formation : le système d'assurance de la qualité (Qualiopi)
- **Quiz** sur les connaissances acquises

Distinguer les modalités d'accès à la formation : le cadre réglementaire

- ▶ Le plan de développement des compétences
 - le maintien des obligations de l'employeur
 - la définition de l'action de formation et ses impacts sur la gestion de la formation
 - la Formation Ouverte À Distance (FOAD) : les nouvelles modalités
 - la Formation En Situation de Travail (AFEST) : les conditions d'application
- **Cas pratique** sur le cadre réglementaire
 - ▶ Le Compte Personnel d'Activité (CPA) : regroupement du CPF, C2P et CEC, quelles utilisations ?
 - ▶ Le Compte Personnel de Formation rénové
 - modalités d'acquisition - système d'orientation en ligne
 - système de certification professionnelle : rôle des branches professionnelles
 - actions éligibles au CPF (Certificat CléA, certifications RNCP, RSCH)
 - conditions de mise en œuvre - modalités de financement
 - rôle de l'employeur en matière d'abondement, de co-investissement
 - ▶ Le CPF de Transition Professionnelle : les différentes étapes de validation
- **Quiz show** (pédagogie inversée)
- ▶ Le développement de l'alternance : contrats de professionnalisation et apprentissage
 - simplification des règles administratives
 - conditions de création d'un CFA d'entreprise - renforcement de la fonction tutorale
 - modalités de financement et système de péréquation

- **Cas pratique** : les avantages comparés des contrats de professionnalisation et d'apprentissage
- ▶ Le bilan de compétences, la VAE : caractéristiques et règles applicables
- **Test de connaissances** sur les dispositifs de formation

Identifier les mesures de développement des compétences

- ▶ Accompagner les salariés : les obligations de l'entreprise en matière de compétence
- ▶ Faire de l'entretien professionnel un outil de la performance et d'employabilité
- ▶ Construire le parcours professionnel : renforcement du Conseil en Evolution Professionnelle
- ▶ Tracer compétences et qualifications acquises : le passeport orientation-formation

Tour de table pour recueillir les attentes des participants

Moyens pédagogiques : Support de cours - Exercices pratiques - Mises en situation

Évaluation des acquis formation : réalisée en fin de formation par un questionnaire écrit.

Sanction du parcours : Attestation de fin de formation